



**ARRET DU PROJET**

**4**

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2021 arrêtant le projet de PLU.


Le Maire,

**PLAN DE ZONAGE  
PLAN B**

Echelle 1/ 2 000°



SARL Espac'urba  
Etudes et conseils en urbanisme  
2, Rue Georges Chekroun - BP 4 - 76340 Blangy sur Bresle  
Tél : 02 32 97 11 91 - Email : courriel@espacurba.fr



**ZONAGE**

- UD : Zone urbaine de forte densité
- UDa : Zone urbaine de forte densité
- UDb : Zone urbaine de forte densité
- UDC : Zone urbaine de forte densité
- UE : Zone urbaine de moyenne densité
- UF : Zone urbaine de moyenne densité
- UG : Zone urbaine de moyenne densité
- UL : Zone urbaine de loisirs, sports, tourisme
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 3AU : Zone à urbaniser à vocation touristique
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- NL : Zone de protection des Espaces Remarquables du Littoral
- Nm : Zone maritime

**Protections réglementaires**

- Protection des alignements d'arbres, haies, talus au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Chemins ou cavées à protéger (Article L.151-38 du C.U)
- Protection des espaces boisés classés au titre de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme
- Protection des jardins au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Périmètre de protection rapproché du captage d'eau potable
- Implantation d'un programme de logements locatifs sociaux Article L.151-15 du Code de l'urbanisme
- Délimitation des espaces proches du rivage
- Bande littorale
- Coupure d'urbanisation